

**Qui peut encore croire au bon fonctionnement de la démocratie à Dunkerque ?
Avec le soutien de sa pseudo opposition,
la Ville de Dunkerque devient une zone de non droit !**

Communiqué adressé à Monsieur Bruno VERHEYDE
LA VOIX DU NORD - Edition de Dunkerque

Objet :Droit de réponse - Conseil Municipal de Dunkerque

Références : Article de La Voix du Nord du dimanche 8 janvier 2012 - Page 11

Cher Monsieur,

Votre article concernant le Conseil Municipal de Dunkerque de ce samedi 7 janvier 2012 m'impose une mise au point que j'espère voir publiée dans vos colonnes, en considérant qu'elle relève de mon droit de réponse.

Ce conseil aura été celui de la vindicte, de la mauvaise foi et de la confusion. Vous en avez été le témoin. Les attaques proférées envers moi par monsieur YANA et dont vous vous faites l'écho n'ont pas d'autre objectif que de détourner le public des véritables questions en faisant planer le doute là où les choses ont été très claires. Je vous remercie de l'avoir mentionné.

Toutefois, je regrette que cette démarche de politique politicienne ait retenu votre attention. Je n'ai pas, comme vous l'avez constaté, polémique au delà du simple et bref constat du procès d'intention et de la mise en cause d'un tiers forcément absent, à savoir monsieur Guy LECLUSE. Toutes pratiques que j'estime particulièrement indignes d'un élu qui se prétend parangon de démocrate.

Nous vivons sous le régime de l'Etat de Droit. Il ne me paraît pas choquant d'adosser son action politique sur le respect de la Loi. A contrario, soutenir aveuglément des actions qui consistent à détourner la Loi ou à l'ignorer est un scandale. Ma position contre la fusion des communes de Dunkerque, Saint Pol et Fort-Mardyck est fondée sur la légalité. J'ai engagé dès le mois de décembre 2010 des recours pour empêcher cette fusion précipitée et entachée de nombreuses irrégularités. Je constate que je n'ai jamais été interrogé à ce sujet. Par contre, à plusieurs reprises, j'ai été publiquement mis en cause dans l'idée d'un « rapprochement ». La concomitance des actions menées par monsieur EYMERY et moi-même ne peuvent signifier en aucun cas que je partage les idées du Front National ou que monsieur EYMERY soutient celles du Nouveau Centre. Le droit est une valeur universelle que tout un chacun peut faire valoir.

Monsieur YANA parle de clarté et de courage. De cela, il n'a aucune leçon à donner si ce n'est celle de l'inverse. Ses choix et ses votes ne sont pas ceux d'un élu d'opposition. Pour preuve son vote pour la fusion et ses aimables et obséquieuses protestations vers un pouvoir local qui n'agit que pour conforter son hégémonie. Il confirme les soupçons exprimés lors de son parachutage fin 2007 dans la section UDF-MODEM dont j'avais l'honneur d'être alors le Secrétaire. J'invite monsieur YANA « à être clair avec les électeurs » en reprenant sa carte au Parti Socialiste. Pour ce qui est du courage, en ce qui me concerne, je ne crois pas en manquer pour avoir quitté un groupe en sachant l'extrême solitude qui m'attendait et pour avoir choisi d'assumer mon rôle d'élu d'opposition en sachant qu'il me serait refusé tout moyen d'expression et de fonctionnement.

Quant à madame GABANT, prise d'une quinte de toux aussi sonore que subite dès le début de mon intervention au Débat d'Orientation Budgétaire, le 12 décembre dernier, son attitude aura été alors celle d'une complicité explicite avec le maire qui en a profité pour m'interrompre. Samedi, elle a fait publiquement et avec une férocité rare acte d'opposition à... un autre élu d'opposition. J'aurais aimé, à l'époque où je faisais partie de son groupe, la voir déployer la même énergie contre le premier des élus auquel elle est censée s'opposer, conformément au devoir qu'elle a vis à vis de ses électeurs. Et là je parle clairement de Michel DELEBARRE. Je me souviens d'ailleurs de propos ironiques à juste titre, parus dans vos colonnes, envers l'assourdissant silence de son opposition. Madame GABANT, officiellement UMP, a constitué avec monsieur YANA, anti-sarkozyste déclaré, un « groupe technique » au Conseil Communautaire (suite à la rupture avec les deux élus UMP de Tétéghem). Peut-on y voir clair ? Certes non, mais ce qui est limpide est la récompense qui lui a été à nouveau accordée ce jour de réélection puisqu'un membre de la Majorité Municipale lui a offert la 4ème voix sans laquelle son colistier Daniel THIENPONT ne pouvait pas demeurer au Conseil Communautaire. De cette collaboration active et voyante personne ne semble s'émouvoir. Puisque la clarté est la préoccupation majeure de son nouvel allié du Modem, issu du PS et bientôt de retour au PS, il me reste à exhorter madame GABANT à rejoindre sans tarder le Parti Socialiste.

Dans l'attente de l'écho que vous voudrez bien accorder, dans vos colonnes, à ce communiqué, je vous prie de croire, cher Monsieur, en mes sentiments les plus cordiaux.

Fait à Dunkerque, ce lundi 9 janvier 2012.

Pierre LE BOEUF
Conseiller Municipal de Dunkerque